



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 220

Janvier 2017

EDITO

Chers amis Chauchéens et Chauchéennes,

Une nouvelle année commence à CHAUCHÉ avec deux projets importants : **la construction de la zone commerciale Place des Jardins et la création du quartier d'habitations éco-orienté au Puytreau, le « Hameau des Prés ».**

En ce qui concerne la nouvelle zone commerciale, les travaux ont commencé dès le 9 Janvier. Ils débiteront par la démolition des bâtiments de la propriété qui appartenait aux consorts CHAMPEAU et par le logement locatif communal Place des Jardins. *À cette occasion, des modifications dans la circulation, que ce soit des véhicules, des cyclistes ou des piétons, seront nécessaires.* Chacun veillera à respecter la signalisation pour une sécurité maximale, à la fois des riverains et des personnes travaillant sur le chantier. J'insiste sur l'importance de ce projet qui doit permettre **de redynamiser notre bourg en concentrant les commerces et services, de recréer les conditions pour le maintien et le développement de l'activité économique locale au service de tous les Chauchéens, et enfin de conforter le lien social en permettant à tous d'accéder facilement à ces commerces et services.** La livraison des commerces devrait s'étaler sur les mois d'Août et Septembre 2017. La nouvelle voie tracée, de la Rue du Centre vers la Place des Jardins, sera bordée de places de parking et d'une allée piétonne afin de pouvoir circuler à pied de la Place de l'Eglise, ou en voiture de la Rue du Centre, et cela jusqu'à la nouvelle zone de commerces.



Pour le futur quartier «Le Hameau des Prés », la livraison interviendra en fin d'année 2017. Ce lotissement préfigurera ce que seront les lotissements à l'avenir. La densité des habitations sera nettement plus élevée qu'actuellement. L'implantation des habitations devra tenir compte des voisins pour ce qui concerne les ombres portées (l'idée étant que toutes les constructions puissent bénéficier d'un maximum d'ensoleillement sans que les maisons voisines viennent à les masquer), la préservation de l'intimité (pas de vue sur la terrasse

du voisin), la qualité architecturale, l'intégration dans l'environnement, les déplacements, le traitement des limites des parcelles...



La fusion de la Communauté de Communes du Pays de SAINT FULGENT avec celle du Pays des ESSARTS est effective depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'installation du nouveau Conseil Communautaire a été réalisée le 5 Janvier dernier avec l'élection du Président, M. Wilfrid MONTASSIER, puis des 10 Vice-Présidents. La nouvelle collectivité va se mettre en place rapidement avec les nouvelles commissions à composer (élus à désigner parmi les conseillers municipaux), les différences issues des deux Communautés de Communes à traiter, les agents à redéployer. *Nous sommes bien armés et la nouvelle collectivité est prête à relever les défis qui se présenteront.*

En 2017, la Communauté de Communes de SAINT FULGENT-LES ESSARTS va aménager la partie haute de l'ancienne école Saint Christophe à CHAUCHÉ pour y faire quatre logements à destination des seniors : trois T3 de 72 m² et un T2 de 55 m². Ces logements auront un loyer modéré et seront réservés prioritairement à des personnes âgées en difficultés en raison : d'un logement devenu trop grand, d'une propriété trop difficile à entretenir, d'un lieu d'habitation éloigné du bourg, de difficultés de déplacement.

Le PLUIh (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat), compétence transférée à la Communauté de Communes début 2016, va se poursuivre. *Les personnes se sentant concernées par cette nouvelle réglementation doivent venir en Mairie afin d'y déposer leurs doléances (registre*

d'observations ou par courrier). Dès à présent, sachez que les règles du futur document seront beaucoup plus restrictives, pour les surfaces prévues à urbaniser et leur localisation sur le territoire de la Commune, le bâti, l'environnement, le traitement des limites des parcelles, pour n'en citer que quelques-unes.

Une modification majeure est intervenue depuis le 1^{er} Janvier 2017 en ce qui concerne le tri des déchets. En effet, le tri est étendu, le sac jaune va prendre de l'importance au détriment du « sac noir » réservé aux ordures ménagères. Ces ordures ménagères qui, aujourd'hui, sont enfouies et dont les taxes, qui vont avec cet enfouissement, progressent de manière exponentielle. Nous avons tous entendu parler des nouvelles consignes de tri en fin d'année. Celles-ci se résument ainsi : **« Tous les plastiques se recyclent, et vont donc dans le sac jaune ».**

La santé est une compétence de la Communauté de Communes, et plus précisément du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), avec à sa direction Mme Françoise RIGAUDEAU. En 2016, une association regroupant une trentaine de professionnels de santé a été créée. **Le but de cette association est d'agir sur le territoire en rédigeant d'abord un projet de santé, puis ensuite, en recherchant des professionnels de santé et plus**

Voltaire a dit : **« Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert ».**

particulièrement des médecins généralistes. Cette recherche est essentielle pour pouvoir maintenir les quatre pôles santé que sont SAINT FULGENT, CHAVAGNES EN PAILLERS, CHAUCHÉ et LES BROUZILS. Elle est opérée par les professionnels eux-mêmes en rédigeant des annonces, en activant les relations, en accueillant des stagiaires médecins. La Communauté de Communes participe à l'achat des cabinets, leur réhabilitation, et apporte des aides pour faciliter l'installation des professionnels de santé de premier recours.

Je terminerai cet édito en remerciant chaleureusement tous ceux qui œuvrent pour que notre Commune soit plus belle, plus accueillante, plus chaleureuse. Je veux parler de vos élus, adjoints et conseillers qui font leur maximum pour apporter leur pierre à cette construction jamais terminée, mais aussi des agents communaux, techniques et administratifs, **attentifs à servir l'intérêt général, l'ensemble formant l'Equipe, avec un grand E, investie à votre service.**

Je vous souhaite une année 2017 remplie d'une multitude de petits bonheurs, ceux de tous les jours, une bonne santé pour y participer pleinement, de l'attention joyeuse à votre entourage, ... une belle année !

Christian MERLET, Maire de Chauché

Les médaillés de la Commune (Vœux de la Municipalité le 8 Janvier 2017) :



Yolande TÉTAUD (20 ans Chef de chœur à la Chorale Arc en Ciel), Nathan BONNAUDET (Champion de Vendée de Cross-country catégorie junior - *absent*), Mathis MORNIER (Champion de Vendée catégorie Benjamin), Arnaud PIVETEAU (Champion de Vendée catégorie minime), Georges CHARPENTIER (Créateur de « Chauché-Iorgnette & journaliste amateur), Maryvonne GUILBAUD (Photographe amateur et bloggeuse sur Chauché-Iorgnette), Christine MUSSEAU (30 ans au service des Collectivités Territoriales), Christian MERLET (20 ans au service des Collectivités Territoriales).

Le diaporama diffusé lors des vœux est consultable sur le site internet www.chauche.fr – rubrique « Actualités ».

Réunion de Conseil Municipal du 14 Décembre 2016

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS: BONNAUD Alain qui a donné pouvoir à BARON Myriam, DA CRUZ Eric qui a donné pouvoir à Christian, FOURNIER Bertrand qui a donné pouvoir à LUCAS Martine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GABORIEAU Jacky.



Fusion Communautés de Communes Pays de ST FULGENT/Pays des ESSARTS

Composition du Conseil Communautaire de la Communauté issue de la fusion fixée dans le cadre d'un accord local

Suite au vote à bulletin secret, le Conseil Municipal a conclu à un accord local entre les Communes D'ESSARTS EN BOCAGE, SAINT-FULGENT, CHAVAGNES-EN-PAILLERS, LES BROUZILS, CHAUCHÉ, SAINT-ANDRÉ-GOULE D'OIE, BAZOGES-EN-PAILLERS, LA MERLATIÈRE, LA COPECHAGNIÈRE ET LA RABATELIÈRE, en fixant à 37 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes issue de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays de SAINT FULGENT

et celle du Pays des ESSARTS. CHAUCHÉ dispose de 3 sièges.

Fusion Communautés de Communes Pays de ST FULGENT/Pays des ESSARTS

Élection des délégués représentant la Commune au sein du Conseil Communautaire du futur EPCI

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de 3 conseillers communautaires. M. MERLET, Mme BARON ainsi que M. BONNAUD ont été élus représentants de la Commune de CHAUCHÉ au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-FULGENT-LES ESSARTS.

Réunion de Conseil Municipal du 19 Décembre 2016

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS: FAUCHARD Ghislain, qui a donné pouvoir à GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, MERLET Christian qui a donné pouvoir à BARON Myriam.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : POTIER Richard.

Conseil Municipal des Jeunes 2016-2017

Présentation des nouveaux élus et de leurs projets



Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses projets à l'ensemble du Conseil Municipal Adulte :

- Participer au marché de Noël de l'U.C.A.C.,
- Organiser le marché de printemps,
- Organiser un vide ta chambre,
- Installer un panneau interdisant de jeter des objets dans le plan d'eau,
- Réaliser un concours de photos rigolotes pour les enfants,
- Participer aux cérémonies commémoratives,
- Participer aux vœux de la Municipalité le 8 Janvier 2017.

Commerces et halles Place des Jardins

Demande de Subvention FEADER-LEADER auprès du GAL du Pays du Bocage Vendéen – Montant de la participation du Budget Général 2016

Le Conseil Municipal :

- A décidé de solliciter une aide auprès de FEADER-LEADER à hauteur de 30 000€, et de prendre en charge par l'autofinancement et l'emprunt les dépenses du projet en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,

- A validé le plan de financement prévisionnel des travaux des bâtiments seulement :

Dépenses	Montant HT		Recettes	Montant HT
	Estimations (pour mémoire)	Marchés		
Boulangerie	338 700 €	366 148 €	Département (Aide au commerce en milieu rural)	20 000 €
Halles	70 200 €	63 219 €	Département (CCU)	60 425 €
Fleuriste	71 500 €	74 536 €	FISAC (sollicité Octobre 2016)	82 040 €
Local commercial (commerce 3)	61 600 €	57 513 €	FEADER (Leader)	30 000 €
			Autofinancement/Emprunt	368 951 €
Total HT	542 000 €	561 416 €	Total HT	561 416 €

- A arrêté sur l'exercice 2016 le montant de la participation du Budget Général au Budget Commerces et Halles Place des Jardins à 2 464 € pour la Section de Fonctionnement et à 35 374.10 € pour la section d'investissement.

❑ Assainissement/Mise en séparatif

Avenant n°2 au lot n°1 attribué à MIGNE TP

Le Conseil Municipal a voté l'avenant n°2 au marché attribué à l'Entreprise MIGNE TP pour le lot n°1 dans le cadre du programme de mise en séparatif des réseaux d'assainissement du centre bourg. Ce complément est nécessaire pour les aménagements du secteur de la Place des Jardins avec le projet Commerces. Ils s'élèvent à 32 034.13 € HT.

❑ Ecole primaire privée Notre Dame du Bon Accueil - GORGES

Demande de participation financière pour un élève domicilié à CHAUCHE

Le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais de scolarité de l'école privée Notre Dame du Bon Accueil à GORGES, à hauteur de 501.71€.

❑ Espaces verts – Secteur de la Grotte

Proposition d'achat de 9 peupliers

Le Conseil Municipal a validé la proposition de d'achat des 9 pieds de peupliers situés sur le secteur de la Grotte pour un montant de 400 €.

❑ Personnel communal

Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Présentation des conclusions de l'étude d'organisation des services – Horaires d'ouverture de la Mairie le samedi matin

Le Conseil Municipal a adopté la proposition de M. le Maire relative au nouveau régime indemnitaire. Il a pour vocation de réduire le nombre de primes existantes actuellement mises en œuvre et sera mis en place à partir du 1^{er} Janvier 2017.

Le Conseil a également validé les 3 critères proposés pour l'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertises (IFSE) :

Critères 1 : fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception

Critères 2 : technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions

Critères 3 : sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel

Les Conseillers Municipaux ont validé l'instauration du complément indemnitaire annuel (CIA) basé sur l'évaluation des objectifs et la manière de servir de l'agent, plafonnée à 600 €, ainsi que l'ensemble des modalités de versement proposées par le M. le Maire

À compter du 1^{er} Février 2017, la Mairie sera ouverte le Samedi matin, de 9h à 12h.

❑ Informations diverses

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposée depuis le 25 Novembre 2016

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour une propriété située Rue de Grasla.

Marchés HT signés depuis le 25 Novembre 2016

26/11/2016	ENEDIS Suppression branchement électrique 26, Rue du Centre	1391.00
01/12/2016	SYDEV Remplacement d'une lampe à vapeur de mercure Impasse du 02/02/1794	581.00
02/12/2016 et 07/12/2016	YESSS ELECTRIQUE Sapin lumineux pour fêtes de fin d'année	835.66
02/12/2016	FAUCHET SARL Remplacement rampe bruleur chaudière Restaurant scolaire + Réparation fuite douche vestiaires Football	735.49
14/12/2016	EQUIP BURO Fauteuil Bureau Maire	311.38
16/12/2016	MIGNE TP Pose d'un réseau Eaux Pluviales Chemin 29 rue de Grasla par Lotissement des Acacias	3841.00

**Prochaine séance du Conseil Municipal :
Vendredi 27 Janvier 2017 à 20h30.**

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie. M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h30, sans rendez-vous. **À partir du 1^{er} Février 2017, les permanences se tiendront le Samedi matin de 11h00 à 12h00.**



NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

À partir du 1^{er} Février 2017, le secrétariat de la Mairie sera ouvert
le Samedi matin de **9h00 à 12h00**.

LOTISSEMENT « LE HAMEAU DES PRÉS »

Les études pour le projet du quartier d'habitations éco-orienté, « Le Hameau des Prés », sont maintenant lancées ! La commission Urbanisme, en collaboration avec le cabinet de maîtrise d'œuvre en charge du projet, Atelier Sites & Projets, ont à cœur de proposer aux futurs acquéreurs une qualité de vie et conserver la qualité paysagère de cet espace situé à proximité du centre-bourg. Sa particularité : être un quartier éco-orienté ! Une étude d'ensoleillement a été réalisée afin



que les futures habitations soient orientées de façon à optimiser une énergie naturelle : le soleil.

De plus amples informations vous seront communiquées lors d'une réunion publique, qui se tiendra le Jeudi 9 mars 2017 à 20h00 à la salle Arc en Ciel de Chauché. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en Mairie. Vous serez alors inscrits par ordre d'arrivée sur la liste des intéressés.

ENQUÊTE PUBLIQUE – SCoT BOCAGE VENDÉEN



Par arrêté en date du 14/12/16, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen.

Cette enquête se déroulera du lundi 9 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017 inclus (soit un total de 33 jours). Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- Sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpaysbocagevendeen.proscot.fr/>
- Dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : **au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent, à la Communauté de communes Terres de Montaigu, 35 Avenue Villebois Mareuil, 85600 Montaigu, à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 Avenue du Général de Gaulle, 85110 Chantonnay, à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, 6 Rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers**

Une version numérisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur un ordinateur au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Dans les 4 lieux d'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le Président de la commission d'enquête par voie postale

au siège de l'enquête : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent ou par courriel à l'adresse suivante :

enquetescotbocagevendeen@gmail.com.

La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le 10/02/17 à 16h30.

Par décisions du 11 juillet 2016 et 24 novembre 2016, M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

- Président : Monsieur Jacques TURPIN
- Membres titulaires : Monsieur Jean-Yves ALBERT et Monsieur Bernard PELLIER
- Membres suppléants : Monsieur Marc GILLIS et Monsieur Jean HERB

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : Le 09/01/17 de 9h à 12h, le 19/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 13h30 à 16h30
- Communauté de Communes du Pays des Herbiers : Le 09/01/17 de 14h30 à 17h30, le 25/01/17 de 9h à 12h et le 03/02/17 de 14h30 à 17h30
- Communauté de Communes du Pays de Chantonnay : le 10/01/17 de 9h à 12h, le 25/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 14h30 à 16h30

- Communauté de communes Terres de Montaigu : le 13/01/17 de 14h30 à 17h30, le 18/01/17 de 9h à 12h et le 06/02/17 de 9h à 12h

Des informations supplémentaires peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de M. Wilfrid MONTASSIER, Président ou Mme Claudie BONNET, chargée de mission SCoT, 2

rue Jules Verne, 85250 SAINT-FULGENT (tél : 02.51.43.81.61)

Le rapport et les conclusions et avis motivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

RAPPEL - INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

(arrêtés du 16/03/2016, et du 05/12/2016 qualifiant le risque épizootique)

Plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été découverts en France dans des élevages du sud-ouest et dans la faune sauvage. **Si vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :**

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- Protéger vos stocks d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès aux aliments et en eau de vos volailles ;
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel ;
- Vous devez en limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...) pour le nettoyage de vos installations.

Par ailleurs, les rassemblements d'oiseaux lors de foires, expositions et marchés y compris marchés hebdomadaires sont interdits.

Si une mortalité anormale est constatée, conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et les protégeant, et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations (ddpp@vendee.gouv.fr ou 02.51.47.10.00.).

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

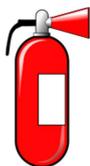
Si vous trouvez, dans la faune sauvage, soit un anatidé (cygne, canard), un laridé (goéland, mouette,...), un rallidé (poule d'eau...) mort(s), ou 3 oiseaux morts dans un rayon de 500 mètres et dans un délai de 7 jours, **prenez contact avec la Mairie, en précisant vos coordonnées, la date et le lieu où le ou les oiseaux morts ont été trouvés.**

OPÉRATIONS DE REMANIEMENT PARTIEL DU CADASTRE DE LA COMMUNE ESSARTS-EN-BOCAGE

Du 4 Janvier 2017 au 04 Janvier 2019, des opérations de remaniement partiel du cadastre d'ESSARTS-EN-BOCAGE, et plus particulièrement de la Commune de BOULOGNE, vont être réalisées. Les agents du service du cadastre accrédités par la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée pourront pénétrer dans les propriétés privées ou publiques, sous réserve des prescriptions présentés dans l'arrêté. Ce dernier est affiché en Mairie et est consultable sur le site internet de la Commune www.chauche.fr, rubrique « Vie pratique – Urbanisme », avec les parcelles concernées.

LES EXTINCTEURS NE SONT PAS DES JOUETS....

Les extincteurs situés à l'extérieur des bâtiments, et dans l'enceinte de ces derniers, ne sont pas destinés à être utilisés comme des jouets. Leur entretien est un coût pour la collectivité et la Municipalité vous invite à être vigilants et appelle au bon sens de chacun.



ÉTAT-CIVIL 2016

NAISSANCES : 26

VERDEAU Gabin	La Grande Métairie	24 Janvier 2016
LELAURE Apolline	Le Bignon	30 Janvier 2016
CHATEVAIRE Paul	13, La Brossette	1 Février 2016
BARRÉ Bastian	59, Rue De Grasla	16 Février 2016
GRIS Nolan	25, La Coumaillère	16 Février 2016
MARECHAL Erwan	1 Bis, Chemin De Fruchet	19 Mars 2016
ARNAUD Ninon	15bis, Rue Du Foyer Soleil	12 Avril 2016
REMAUD Aubin	1, Chemin Des Chênes - Lot. Des Vallons	29 Avril 2016
PAIN Henri	1, Rue De La Grotte	9 Mai 2016
FRAPPIER Rose	63 Bis, La Brossette	15 Juillet 2016
GRELAUD Léna	26, La Brossette	22 Juillet 2016
HERMOUET Maxence	Le Bignon	25 Juillet 2016
DA SILVA Manon	10, Rue Des Saules	1 Août 2016
BARON Lucie	4, Le Puytireau	8 Août 2016
BAYONNE Mélodie	35, Rue Du Rocher	16 Août 2016
GILBERT Nolan	17, La Berthelandière	31 Août 2016
CLOPEAU Miguel	9, Rue Des Rosiers	27 Septembre 2016
RÉAU Nino	La Pitière	22 Octobre 2016
DURAND Cléo	6, Lotissement Des Acacias	26 Octobre 2016
BARON Nélia	La Touche	26 Octobre 2016
LABILLE Naël	5 Bis Lotissement Des Chênes	28 Novembre 2016



MARIAGES : 6

GIRAUD Stéphanie	& HERBRETEAU Aurélien	04 Juin 2016
CHARRIER Élodie	& ROULLAND François	22 Juillet 2016
ROBERT Elsa	& PRAUD Mickaël	06 Août 2016



DÉCÈS : 24

BOIVINEAU Suzanne	Le 08 Janvier 2016	à CHAUCHÉ
ROUSSEAU Jean-Pierre	Le 24 Janvier 2016	à LA ROCHE-SUR-YON
BŒUF Frédéric	Le 27 Janvier 2016	à CHAUCHÉ
MOLLÉ Albert	Le 21 Février 2016	à CHAUCHÉ
LOUVION Pierre	Le 03 Mars 2016	à RENNES
DROUIN Alice	Le 09 Mars 2016	à MONTAIGU
DENIS Marjorie	Le 01 Avril 2016	à LA ROCHE-SUR-YON
ROUSSEAU Jeanne	Le 18 Avril 2016	à CHAUCHÉ
COLINDRE Etienne	Le 28 Avril 2016	à CHAUCHÉ
MICHENAUD Marie-Josèphe	Le 09 Mai 2016	à CHAUCHÉ
GAUTREAU Claude	Le 16 Mai 2016	à CHALLANS
COUTAND Marie	Le 04 Juin 2016	à MONTAIGU
TETAUD Fernand	Le 21 Juin 2016	à CHAUCHÉ
GUILBAUD Clovis	Le 19 Juillet 2016	à CHAUCHÉ
HERMOUET Marie-Antoinette	Le 20 Août 2016	à CHAUCHÉ
AMIAUD Marie-Thérèse	Le 23 Août 2016	à LA ROCHE-SUR-YON
LANDRIEAU Yvonne	Le 22 Novembre 2016	à MONTAIGU
RABAUD Joseph	Le 25 Novembre 2016	à CHAUCHÉ
PRAUD Kévin	Le 28 Novembre 2016	à CHAUCHÉ
PIDOUX Jeanne	Le 12 Décembre 2016	à CHAUCHÉ
SIONNEAU Germaine	Le 16 Décembre 2016	à CHAUCHÉ
GILBERT Jean	Le 24 Décembre 2016	à MONTAIGU
RABAUD Gabriel	Le 30 Décembre 2016	à CHAUCHÉ
GALLOT Michel	Le 31 Décembre 2016	à CHAUCHÉ

Seuls les actes de naissance et de mariage autorisés par les intéressés à paraître figurent ci-dessus.

URBANISME 2016

Nombre de permis de construire : 26

Nombre de déclarations préalables : 75

Dont notamment :

Permis d'aménager : 2

Maisons individuelles : 5

Demandes liées à l'agriculture : 2



Demandes liées à l'industrie & aux services : 3

Agrandissement d'habitations existantes : 12

Demandes liées au photovoltaïque : 5

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3

☎ 02.51.41.83.09. –

mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi de 8H30 à 12H30
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

**À partir du 1^{er} Février 2017, ouverture
les Samedis matins de 9h00 à 12h00.**

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité

Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - ☎ 02.51.41.80.20.

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h15,
Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 19 Janvier et 02 Février 2017,
au centre périscolaire « Les Scoubidou » -

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎ 07.87.71.97.48

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les Mardis de 9h30 à 12h30

à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire

« Les Scoubidou ».

Renseignements : ☎ 02.51.34.26.28.

Mme CANTELOUBE /

☎ 06.43.34.24.22. Mme CRANEGUY

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h

Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins de 9h30 à 12h au centre médico-social
de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous
munir d'une carte qui est à demander à la
**Communauté de Communes du Canton de ST
FULGENT - 2, Rue Jules Verne - ST FULGENT ☎
02.51.43.81.61.**

A.D.M.R.

Permanence à la Communauté de
Communes du Canton de ST
FULGENT

**Joindre Mme la secrétaire BAUDIN
Julie ☎ 02.51.43.95.74.**

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le 02.51.44.55.66., un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.
Je compose le 15, face à une **urgence vitale,** le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

Besoin d'un médecin ?
téléphonez !

urgence non vitale
En Weekend
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

* Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi midi, les Jours Fériés et les ponts

MESSAGES DES ORGANISMES

ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE – INSCRIPTIONS DES ENFANTS RENTRÉE 2017/2018

Nous désirons accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, c'est pourquoi nous préparons dès à présent la rentrée de 2017-2018. Ainsi, nous vous informons que tous les enfants nés en 2014 peuvent entrer à l'école toute la journée à partir de Septembre 2017 ou courant de l'année scolaire. **Une réunion d'information et de présentation de l'école aura lieu le Lundi 30 Janvier à 18h30 à l'école.**

Munis du carnet de santé de votre enfant, vous pourrez lors de cette réunion l'inscrire pour la



rentrée prochaine. Si vous ne pouvez être présents ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone au **02.51.41.82.36.** ou bien par mail à l'adresse suivante **ec.st.christophe@wanadoo.fr**

Vous pouvez aussi d'ores et déjà prendre connaissance des projets menés et obtenir des renseignements pratiques sur l'école via notre site internet : **chauche-stchristophe.fr**

Au plaisir de nous rencontrer,

Pour toute l'école, Yann Ragot, directeur de l'école

CPIE LOGNE & GRAND-LIEU – BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL



Vous jardinez au naturel* ? Vous aimez partager vos expériences au jardin ?

Vous avez la possibilité d'ouvrir votre jardin aux visiteurs le week-end du 10 et 11 Juin 2017 lors de la manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel » !

Pour cela : Contactez rapidement Tiphaine HINAULT, Chargée de mission Environnement et Paysages au CPIE Logne et Grand-Lieu qui vous accompagnera dans votre démarche (réponse souhaitée avant mi-Février 2017).

**Jardiner au naturel, c'est jardiner sans produit chimique de synthèse et en appliquant des techniques respectueuses de la santé humaine et de l'environnement.*

CONTACT : Tiphaine HINAULT - Chargée de mission Environnement et Paysages - CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Tél. : 02.40.05.92.31 - Mail: tiphaine@cpie-logne-grandlieu.org / Plus d'infos sur cette action : <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

AFN & SOLDATS DE FRANCE – DÉJEUNER POT AU FEU

Déjeuner «Pot au Feu»

Samedi 28 Janvier 2017

À 12 h 30 • Salle Arc en Ciel de Chauché

12 h 30 Apéritif
13 h 00 Potage • Entrée
Joue de bœuf • Légumes
Fromage • Dessert
Café • Fine
16 h 30 Soirée dansante
20 h 00 Café • Brioches

Tarif
21€

Réservation au 06 48 46 73 00

Orchestre Duo musette

Jean-Charles et Gilles

N° 101

BETONIC
CRÉATEUR FABRICANT APPLICATEUR

Exploitation : ST-HILAIRE-LE-VOUHS

Tél. : 02 51 48 55 56 - Fax : 02 51 48 50 90

Mail : accueil@betonic.fr

www.betonic.fr

Imp. Soulard

Adhésion à l'amicale UNC et AFN, et soldats de France : vous êtes invités à venir les rejoindre. Pour cela, vous pouvez contacter le bureau des AFN si vous êtes intéressé(e).



SOIRÉE TARTIFLETTE
SORTEZ VOS CHAPEAUX



SAMEDI 21 JANVIER - 19H30
Salle « Arc en Ciel » - Chauché



Adultes : 15€ (sur place)
Enfants : 7€
À emporter : 7€

Vente de billets lors des matchs seniors
Sur le site du club : www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr



CYCLO SPORT CHAUCHÉEN – CONCOURS DE PALETS MIXTE

12^{ème} Concours de palets

Mixte

Ouvert à toutes et tous en doublette sur plomb - 15,00 € par équipe



Samedi 11 Février 2017

Inscription 14 heures / concours 14 H 45

Au complexe sportif de CHAUCHE

(Salles chauffées *si nécessaire*)

4 jambons faits + trophées

2 ½ jambons faits + coupes

2 langues

Viande de porc choisie et autres lots

Un lot à chaque participant (e)

Gestion informatique - Remise des lots à 19 h 45 -

Organisé par le Cyclo Sport Chauchéen

CHAUCHÉ VTT – RANDONNÉE DE LA MOGETTE

CHAUCHÉ (85)

23^{ème} ÉDITION!

RANDONNÉE LA MOGETTE

Organisée par Chauché VTT (FFC)

DIMANCHE 26 FÉVRIER 2017

VTT
3 parcours de 20 à 48 km

PÉDESTRE OU TRAIL
3 parcours de 10 à 20 km

- PLUS DE 1500 PARTICIPANTS EN 2016 !
- VENEZ TENTER LA MONTÉE IMPOSSIBLE EN VTT !

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI
LES FLÂNERIES - LA ROCHE SUR YON
9H30 - 19H30 DU LUNDI AU SAMEDI

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

La "classique" du début de l'année est de retour pour sa 23^{ème} édition. Comme d'habitude, CHAUCHÉ VTT et ses membres vont se mettre en quatre pour vous proposer une randonnée à la hauteur de vos espérances... et de vos jambes !

Le lieu de départ : salle omnisports de CHAUCHÉ, route des ESSARTS.

Les horaires : inscriptions à partir de 7h30, départ libre à partir de 8h.

Les parcours VTT : des circuits de 20 à 48 kms pour un dénivelé positif compris entre 330 et 890 m. Pour pimenter un peu, lancez-vous dans les spéciales (passages courts mais techniques) et surtout sur le petit défi entre amis de la montée impossible (le dernier payera-t-il l'apéro à l'arrivée ?).

Les parcours pédestres et Trail : circuits de 10 à 20 kms pour une grande balade en campagne.

Tarif vététistes : 6 € (3 € pour les moins de 14 ans)

Tarif pédestres : 6 € (3 € pour les moins de 14 ans)

Le prix comprend le repas chaud et convivial à l'arrivée (jambon et moquette de Vendée). Les plus pressés pourront choisir un sandwich.

Contact : Gaël BARON, tél. 06.27.20.38.52.

BIBLIOTHÈQUE « AU PLAISIR DE LIRE » - INSCRIPTIONS 2017

Inscription pour 2017 à partir du Lundi 2 Janvier 2017 - Montant inchangé : 17€ pour une adhésion familiale, permettant l'emprunt jusqu'à 8 livres, pour une durée allant jusqu'à 1 mois !



RÉEL – SERVICES À DOMICILE



SERVICES A DOMICILE ... La solution à proximité de chez vous!

Quelques exemples de prestations qui vous simplifieront la vie :

- entretien du logement - repassage
- nettoyage de vos extérieurs : tonte, désherbage, taille de haie, préparation du potager...
- Préparation de vos repas simples

Tél : 02-51-46-48-38 / contact@reel-ges.fr



VELO CLUB ESSARTAIS

VENEZ DECOUVRIR

DE VELO

L'ECOLE

DES 5 ANS

Pour tout renseignement complémentaire, visitez notre site internet www.vc-essartais.fr ou contactez Robert Echasseriau au 07.68.32.33.56

UNION RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE « SOLIDARITÉ FEMMES » - COLLOQUE « FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DANS LE COUPLE »



Colloque

JEUDI 2 FÉVRIER 2017
UNIVERSITÉ DU MAINE
LE MANS

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DANS LE COUPLE :

QUELLE RÉALITÉ EN MILIEU RURAL ?
QUELS ENJEUX ?



UNIVERSITÉ DU MAINE
AMPHITHÉÂTRE 1
FACULTÉ DES SCIENCES LE MANS
ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION

INSCRIPTIONS
RENSEIGNEMENTS
UNION RÉGIONALE SOLIDARITÉ FEMMES :
URFS.PAYSDELA LOIRE@GMAIL.COM
07 61 21 81 86



PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXISTE ET LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES TRANSPORTS

Pourquoi il me regarde comme ça ?
Je rêve ou il se colle à moi ?
Je sens sa main là
Pourquoi personne ne fait rien ?
J'ai peur
IL va me suivre

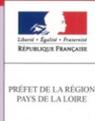
STOP - ÇA SUFFIT

Le quotidien des femmes ne doit pas ressembler à ça.

**FACE AU HARCELEMENT,
N'ATTENDONS PAS POUR RÉAGIR.**

Témoins, victimes :
informations et conseils sur
femmes.gouv.fr/harcelement

**En cas d'urgence, composer le 17 ou 112
pour la SNCF, le 3117**



Distribution du prochain bulletin les 11 et 12 Février 2017. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 4 Février 2017.